



SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'EDUCATION EN GUADELOUPE

RENTREE 2025 : pli nou kay piplis lékòl-la anbouvès !

Le SPEG souhaite une bonne rentrée scolaire aux personnels de l'éducation en Guadeloupe. Enseignants, CPE, ATSS, AESH, AED, tous ensemble, dans le respect de nos missions respectives, nous sommes déterminés à œuvrer pour la réussite de tous les élèves et « pou on lékòl pou sèvi Gwadeloup ! ».

Mais à chaque rentrée, un nouveau ministre, de nouvelles mesures, une nouvelle réforme non concertée. Et, cette année encore, la ministre de l'éducation nationale a présenté ses « grandes » ambitions pour la rentrée 2025-2026. Men pawòl an bouch pa chaj !

Cette instabilité permanente fragilise le service public d'éducation et démoralise les personnels. En effet, les réformes du primaire, du collège et du lycée sont imposées à marche forcée, sans prise en compte de la réalité du terrain. La baisse des moyens humains entraîne un alourdissement de la charge de travail (effectifs plus lourds, heures supplémentaires imposées, augmentation de la précarité). En plus, le statut des personnels est régulièrement menacé et la gestion des carrières et de la mobilité des personnels se dégrade d'année en année.

En Guadeloupe, les conséquences sont aggravées car les décideurs semblent ignorer les difficultés de notre académie.

- **Manque de personnels** : des dizaines de classes commencent l'année sans enseignants tandis que des néo titulaires sont exilées dans les académies de Paris, Versailles et Créteil. Les contractuels, indispensables mais précarisés, sont recrutés dans l'urgence et parfois mal accompagnés. La diminution du nombre d'heures d'accompagnement par élève à besoins particuliers dégrade de plus en plus les conditions de travail des AESH.
- **Bâtiments scolaires dégradés** : problèmes récurrents d'eau, de présence de nuisibles, de chaleur. Les élèves et les collègues travaillent dans des conditions indignes.
- **Inégalités territoriales** : options supprimées dans certains établissements, filières inexistantes dans d'autres, manque d'infrastructures pédagogiques pour l'enseignement professionnel par exemple, manque de dispositifs spécifiques pour répondre aux réalités sociales et culturelles de la Guadeloupe.
- **Insularité** : insuffisance de mesures adaptées à la prise en compte de l'insularité.

Le SPEG exige :

- Des **moyens humains** suffisants : recrutement massif de titulaires, accompagnement digne des contractuels, renforcement des équipes éducatives.
- Des **conditions de travail décentes** : baisse des effectifs par classe, reconnaissance des missions, respect des statuts.
- Un **plan spécifique pour la Guadeloupe et une réelle concertation** : financement des infrastructures scolaires, adaptation des programmes, prise en compte de la réalité sociale et économique du territoire.

Face à un gouvernement instable et à des réformes injustes, la réponse doit être collective.

Rejoignez le SPEG !

Participez aux assemblées générales et restez mobilisés !

La lutte continue « pou on lékòl pou sèvi Gwadeloup » !

**Pointe-à-Pitre, le 01 septembre 2025
Le Conseil syndical du SPEG**